



Fonds municipaux verts

Fédération canadienne des municipalités



Énoncé annuel des plans et des objectifs pour l'exercice 2005-2006



INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) d'une somme de 250 millions de dollars pour mettre sur pied et gérer les Fonds municipaux verts (FMV) ainsi que soutenir les initiatives des administrations locales visant à réduire la pollution et les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la qualité de vie.

Les FMV sont intégrés au Centre pour le développement des collectivités viables de la FCM. Ils sont constitués de deux fonds distincts : Le Fonds d'habilitation municipal vert (FHMV) de 50 millions de dollars qui est conçu pour être entièrement attribué d'ici à mars 2007; et le Fonds d'investissement municipal vert (FIMV) de 200 millions de dollars, un fonds renouvelable permanent. À titre d'administrateur des Fonds municipaux verts, la FCM vise l'excellence et est déterminée à optimiser ces ressources et à obtenir des résultats concrets sur le plan de l'environnement.

À la fin de l'exercice 2004-2005, les FMV avaient engagé 48 p. cent (soit 24 millions de dollars) de la dotation du FHMV et 85 p. cent (ou 170 millions de dollars) de la dotation du FIMV (prêts). Des subventions de 15 millions de dollars du FIMV ont aussi été attribuées à des projets innovateurs.

L'Énoncé des plans et des objectifs pour l'exercice 2005-2006 présente les prévisions de dépenses, les objectifs et le rendement prévu des Fonds municipaux verts.

Le document est subdivisé en quatre parties, en fonction de la structure de fonctionnement des FMV, soit :

1. Développement
2. Activités
3. Communications, sensibilisation et réseautage
4. Gouvernance et administration

Chacune de ces parties décrit le rôle et les priorités du secteur en question, énonce les objectifs pour 2005-2006 et présente les indicateurs de résultats qui seront rapportés sur une base trimestrielle. Le budget de fonctionnement pour 2005-2006 est joint au document en Annexe 1.

Cette année, l'Énoncé des plans et des objectifs est articulé autour du thème du **Renforcement des connaissances des collectivités viables**.

En 2005-2006, le FHMV continuera d'appuyer financièrement les administrations locales et leurs partenaires dans leur évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de nouvelles technologies environnementales. En raison du recours considérable au FIMV depuis son instauration, la capacité de financement de ce Fonds – qui est octroyé sous forme de prêts ou de subventions – sera limitée, en 2005-2006, à environ 35 millions de dollars (30 millions de dollars provenant de fonds non attribués et 5 millions de dollars, du remboursement des prêts).

La valeur financière des demandes de financement de projets actuellement traitées par le système des FMV excède celle des subventions et des prêts que le FIMV prévoyait d'attribuer pour l'exercice 2005-2006 (environ 33 millions de dollars et 98 millions de dollars respectivement).



Par conséquent, il convient de suspendre l'admission des demandes de financement formulées dans le cadre du FIMV jusqu'à ce que les Fonds municipaux verts reçoivent des sommes supplémentaires leur permettant d'accorder des prêts ou des subventions pour financer des projets (provenant soit du remboursement de prêts existants ou d'un nouveau financement).

Cette situation constitue une occasion de miser sur le transfert des connaissances afin d'aider les administrations locales à obtenir résultats durables. Le partage des connaissances accumulées, compte tenu des 76 études de cas de projets et autres études financées par les FMV devient désormais peut un objectif réel et concret. Une stratégie de mobilisation des collectivités permettra d'évaluer, d'informer, de mobiliser et de soutenir les collectivités, afin de les aider à faire des choix durables pour leurs infrastructures. Cette stratégie servira aussi à renforcer leurs capacités de sorte qu'elles adoptent une approche systémique en matière de planification intégrée des collectivités viables.

Le thème retenu dans l'Énoncé des plans et des objectifs est concrétisé par le biais des activités suivantes :

1. Solliciter des demandes de financement auprès du FHMV pour des études qui viseront l'accumulation de nouvelles connaissances;
2. Approuver, déboursier et contrôler les subventions et les prêts accordés dans le cadre du FHMV et du FIMV;
3. Surveiller et rapporter les résultats des projets;
4. Mettre en œuvre une stratégie de transfert de connaissances.

Préserver les assises

Le thème dont traite l'Énoncé annuel des plans et objectifs pour le présent exercice s'appuie sur les réalisations passées des FMV et il constitue une suite logique à l'accent mis l'an dernier sur l'intégration et le renforcement des capacités communautaires.

Au cours des quatre dernières années, de nombreuses activités des FMV ont visé à faire connaître les Fonds municipaux verts aux collectivités par la publicité et le réseautage ainsi qu'à établir les politiques et méthodes nécessaires pour gérer et approuver près de 400 propositions.

Le système de gestion axée sur les résultats (SGR) mesure les progrès accomplis par rapport aux résultats visés en s'appuyant sur un modèle logique d'indicateurs et de cibles définissant les extrants, les indicateurs et les cibles. Il est structuré de façon à mesurer le rendement de chacun des aspects des FMV, de la satisfaction de la clientèle externe et du service assuré à celle-ci, à la gouvernance et aux activités internes. Le SGR demeure un outil essentiel de contrôle des progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs des FMV pour 2005-2006.

Les excellentes relations qui se sont établies entre le personnel des FMV et les élus et autres responsables municipaux depuis la création des Fonds constitueront une assise solide sur laquelle fonder la stratégie de transfert des connaissances.



1. DÉVELOPPEMENT

Les activités de développement des FMV visent à la fois le Fonds d'investissement municipal vert et le Fonds d'habilitation municipal vert. Le personnel du secteur du développement appuie et encourage le dépôt et la réalisation des études de faisabilité ainsi que la conception et la mise en œuvre des projets physiques.

Les FMV entrent dans une phase de maturité sur le plan de leurs activités. Avec la suspension des demandes auprès du FIMV jusqu'à ce que ce dernier soit renfloué, la priorité sera accordée à des stratégies d'identification et d'encouragement des demandes auprès du FHMV venant de la province du Québec. D'autres domaines revêtant une importance stratégique pour les FMV (comme les friches industrielles) continueront à être fouillés ou encore seront terminés, analysés et rapportés au Conseil des FMV. Il en va de même pour les prêts de financement et de réinvestissement axés sur les crédits de réduction des émissions (CRE).

À la suite d'un l'examen indépendant réalisé par la firme KPMG, les aspects relatifs à l'analyse économique et à la gestion du crédit dans le cadre du processus des FMV seront consolidés au cours de 2005-2006.

Stratégie des friches industrielles

L'engagement des FMV à financer chacune des étapes du réaménagement des friches industrielles (de l'examen de l'état des lieux et de l'aménagement, à l'évaluation du risque propre à un site et à la restauration) a été entériné par le Conseil des FMV en 2004-2005 et huit demandes visant le financement d'études de faisabilité de projets ont été approuvées jusqu'à présent. Au cours de l'exercice 2005-2006, un prêt fondé sur un financement par de nouvelles taxes foncières sera mis au point et testé comme un moyen de favoriser la mise en œuvre ou la réhabilitation d'un ou de deux projets qui sont en cours d'élaboration. Cette initiative nécessitera de faire appel à un conseil juridique ainsi qu'à une collaboration entre les municipalités et les promoteurs du secteur privé.

Crédits de réduction des émissions

Les crédits de réduction des émissions (CRE) tirés de projets des FIMV peuvent être achetés et vendus sur le « marché libre du carbone ». Au cours de l'exercice 2004-2005, les FMV ont préparé les documents nécessaires au transfert et à la vente éventuelle de tels crédits relatifs à deux projets témoins de captage et de brûlage du biogaz en Colombie-Britannique (District régional de Nanaimo et District régional de Fraser Fort-George). Les CRE seront transférés aux Fonds municipaux verts en échange de subventions conditionnelles de 580 000 \$ et de 500 000 \$ accordées respectivement à Nanaimo et à Fraser-Fort George. Le Conseil du District régional de Nanaimo a approuvé les documents requis et devrait ratifier les accords au début de l'exercice 2005-2006. Le District régional de Fraser-Fort George devrait faire de même au cours de l'année. La valeur de ces CRE, une fois transférés et vendus par les FMV, ne peut pas encore être estimée, car celle-ci dépend du système d'échange national de droits d'émission qui est en cours de mise au point par le gouvernement fédéral.



Stratégie relative aux prêts de réinvestissement

Le concept des prêts de réinvestissement a été développé au cours de l'exercice 2002-2003 afin de rehausser la performance environnementale des projets d'infrastructures municipaux déjà planifiés. Les bénéficiaires de prêts de réinvestissement à faible taux d'intérêt sont contraints de réinvestir les économies réalisées sur le taux d'intérêt dans d'autres initiatives environnementales municipales. Au 31 mars 2005, trois prêts de réinvestissement ont été approuvés jusqu'à présent et deux prêts (l'un à Greater Vancouver Transit Authority et l'autre au District régional de Halifax) ont été octroyés. Au cours de l'exercice 2005-2006, un troisième prêt de réinvestissement sera accordé (à St. John's, Terre-Neuve) et une analyse des résultats de ces trois prêts de réinvestissement ainsi que des recommandations sur l'opportunité de continuer à utiliser cet instrument financier seront présentées au Conseil des Fonds municipaux verts.

Plan de développement au Québec

Une stratégie particulière de développement, destinée à corriger la situation de sous-représentation du Québec au sein des études et projets approuvés par les FMV, sera mise en œuvre au cours de l'exercice 2005-2006.

Les principales caractéristiques stratégiques de ce plan de développement au Québec sont les suivantes :

1. Assurer une présence aux conférences, auprès de la presse et des associations professionnelles en collaboration avec d'autres centres d'activités, notamment les programmes Partenaires dans la protection du climat et *ACT*, ainsi que d'autres services de la FCM;
2. Réviser toutes les demandes issues du Québec qui ont été déposées auprès des FMV jusqu'à aujourd'hui afin de repérer les projets potentiels ou les municipalités visant tout particulièrement le développement durable ainsi que les municipalités faisant figure de chefs de file dans ce domaine;
3. Organiser un atelier d'orientation des collectivités viables décrit dans la partie Communications, sensibilisation et réseautage de ce document, dans cinq municipalités québécoises.

Analyse économique et gestion du crédit

Les services de la firme KPMG ont été engagés pour conseiller les FMV et la FCM sur la manière d'évaluer, de rapporter et de surveiller les données économiques des projets du FIMV, ainsi que sur les procédures et le personnel propres à assurer une bonne qualité de crédit dans le portefeuille de prêts du Fonds. Ce mandat de consultation se conclura sur une série de recommandations à mettre en œuvre au cours de l'exercice 2005-2006.

Objectifs pour 2005-2006

En se fondant sur les stratégies énumérées ci-dessus et les cibles et objectifs énoncés dans les tableaux des pages suivantes, le secteur du développement des Fonds municipaux verts a établi les objectifs suivants pour l'exercice 2005-2006 :

1. Positionner les FMV en fonction d'une expansion future (si un financement supplémentaire était octroyé) en solidifiant l'analyse économique et les procédures de gestion du crédit;
2. Faire partager les leçons tirées par les FMV de leurs produits financiers innovateurs développés jusqu'à présent, y compris le financement fondé sur les CRE, les prêts de réinvestissement et le financement par de nouvelles taxes foncières;
3. Hausser le niveau de représentation de la province du Québec dans les études et projets approuvés par les FMV.

Fonds municipaux verts — Développement du Fonds d'habilitation municipal vert				
Extrants	Code d'indicateur	Indicateurs	OBJECTIFS 2004-2005	OBJECTIFS 2005-2006
Extrant 1 : Propositions approuvées par le FHMV	1	Subventions approuvées par le FHMV	65	145
Extrant 2 : Subventions du FHMV	2	Valeur annuelle en dollars des subventions approuvées par le FHMV	4 500 000 \$	10 000 000 \$
Extrant 3 : Équilibre régional, FHMV	3	Subventions approuvées : Alb. (pop. 7,6%)	8 (12%)	17
	4	Subventions approuvées : C.-B. (pop. 13,3%)	10 (15%)	22
	5	Subventions approuvées : Ont. (pop. 38,4%)	25 (38%)	55
	6	Subventions approuvées : Prairies (pop. 17,0 %)	7 (11%)	16
	7	Subventions approuvées : Qc (pop. 23,7%)	15 (24%)	35
Extrant 4 : Équilibre urbain-rural, FHMV	8	Subventions approuvées : villes et centres urbains (pop. 77,7%)	39 (60%)	87
	9	Subventions approuvées : collectivités de petite taille, rurales et éloignées (pop. 22,3%)	26 (40%)	58
	10	Valeur annuelle en dollars des subventions approuvées : énergie	1 800 000 \$	4 000 000 \$
	11	Valeur annuelle en dollars des subventions approuvées : eau	450 000 \$	1 200 000 \$
	12	Valeur annuelle en dollars des subventions approuvées : déchets	675 000 \$	1 500 000 \$
	13	Valeur annuelle en dollars des subventions approuvées : transports	675 000 \$	800 000 \$
	14	Valeur annuelle en dollars des subventions approuvées : planification de collectivités viables	900 000 \$	2 500 000 \$

Fonds municipaux verts — Développement du Fonds d'habilitation municipal vert				
Extrants	Code d'indicateur	Indicateurs	OBJECTIFS 2004-2005	OBJECTIFS 2005-2006
Extrant 5 : Équilibre entre les catégories, FHMV	15	Sur une période de deux ans (%)	Énergie : 40%; Eau : 10%; Déchets : 15%; Transports : 15%; Planification : 20%	Moins de 30%

Fonds municipaux verts — Développement du Fonds d'investissement municipal vert				
Extrants	Code d'indicateur	Indicateurs	OBJECTIFS 2004-2005	OBJECTIFS 2005-2006
Extrant 6 : Propositions approuvées par le FIMV	16	Projets approuvés par le FIMV	15	10
Extrant 7 : Subventions et prêts du FIMV	17	Engagements cumulatifs du FIMV : 90% d'ici à 2006.	80%	100%
	18	Valeur annuelle en dollars des subventions et des prêts approuvés	85 000 000 \$	30 000 000 \$
Extrant 8 : Équilibre régional, FIMV	19	Subventions et prêts approuvés : Alb. (pop. 7,6%)	3 (20%)	0
	20	Subventions et prêts approuvés : C.-B. (pop. 13,3%)	3 (20%)	1
	21	Subventions et prêts approuvés : Ont. (pop. 38,4%)	2 (13%)	3
	22	Subventions et prêts approuvés : Qc (pop. 23,7%)	4 (27%)	5
	23	Subventions et prêts approuvés : Prairies (pop. 17,0%)	3 (20%)	1
Extrant 9 : Équilibre urbain-rural, FIMV	24	Subventions et prêts approuvés : urbain (pop. 77,7%)	9 (60%)	5
	25	Subventions et prêts approuvés : rural (22,3%)	6 (40%)	5
Extrant 10 : Équilibre entre les catégories, FIMV	26	Sur une période de trois (%)	Énergie : 40% Eau : 37% Déchets : 7% Transports : 13% Intégration : 3%	Moins de 30%
	27	Valeur annuelle en dollars des subventions et des prêts approuvés : énergie	25 000 000 \$ (29%)	5 000 000 \$
	28	Valeur annuelle en dollars des subventions et des prêts approuvés : eau	45 000 000 (53%)	10 000 000 \$
	29	Valeur annuelle en dollars des subventions et des prêts approuvés : déchets	5 000 000 \$ (6%)	5 000 000 \$
	30	Valeur annuelle en dollars des subventions et des prêts approuvés : transports	5 000 000 \$ (6%)	5 000 000 \$

Fonds municipaux verts — Développement du Fonds d'investissement municipal vert				
Extrants	Code d'indicateur	Indicateurs	OBJECTIFS 2004-2005	OBJECTIFS 2005-2006
	31	Valeur annuelle en dollars des subventions et des prêts approuvés : intégration	5 000 000 \$ (6%)	5 000 000 \$
Extrant 11 : Équilibre entre les types de prêts, FIMV	32	Prêts aux municipalités : 50% sur 7 ans	80%	95%
	33	Prêts au secteur privé : 50% sur 7 ans	20%	5%
	34	Proportion des prêts sans recours au secteur privé : 50% sur 7 ans	30%	25%
Extrant 12 : Nombre de subventions aux projets pilotes parmi les propositions approuvées, FIMV	35	Subventions approuvées	Maximum de 10	Maximum de 5
Extrant 13 : Subventions engagées dans les projets pilotes parmi les propositions approuvées, FIMV	36	Subventions approuvées	Maximum de 5 000 000 \$	Maximum de 5 000 000 \$
Extrant 14 : Rendement généré par le FIMV et gestion des risques	37	Taux d'intérêt moyen (en %) sur les prêts du FIMV pas moindre que le taux des obligations du Canada d'ici à 2010	-0,4	-0,7
	38	Investissements du FIMV d'ici à 2006 dans les projets d'un terme de 4 à 7 ans : 40%.	10%	5%
	39	Investissements du FIMV d'ici à 2006 dans les projets d'un terme de 8 à 10 ans : 60%.	90%	95%

FMV — Stratégies de développement				
Extrants	Code d'indicateur	Indicateurs	OBJECTIFS 2004-2005	OBJECTIFS 2005-2006
Extrant 15 : Stratégie des friches industrielles	40	Mise au point d'un instrument de financement par de nouvelles taxes foncières (date)	Juin	Décembre 2005
	41	Proposition approuvée	1	Mars 2006
Extrant 16 : Stratégie des crédits de réduction des émissions	42	Vente de crédits de réduction des émissions (date)	Juin	Juin 2005
	43	Recommandations au Conseil (date)	Novembre	Novembre 2005
	44	Recommandations au Conseil (date)	Novembre	Novembre 2005
Extrant 17 : Stratégie visant le Québec	45	Projets ou municipalités repérés		10
	46	Tenue de l'atelier d'orientation des collectivités viables		5
Extrant 18 : Analyse économique et gestion du crédit	47	Rapport au Conseil (date)		Novembre 2005



2. COMMUNICATIONS, SENSIBILISATION ET RÉSEAUTAGE

Les Fonds municipaux verts constituent une ressource stratégique importante pour toutes les administrations locales canadiennes — qu’elles soient de petite ou grande taille, urbaines ou rurales.

À mesure que le programme des FMV accumule de l’expérience, le rôle de l’équipe des Communications évolue et ne consiste plus seulement à promouvoir la disponibilité de fonds, mais s’étend désormais aussi à la gestion et à la diffusion des connaissances issues des études de faisabilité et des projets financés grâce aux FMV.

La communication des résultats des projets des FMV est importante car elle permet de favoriser l’émergence de projets analogues dans tout le Canada et d’accélérer le recours à des technologies et à des méthodes novatrices en matière d’aménagement de collectivités viables.

La stratégie de communications utilisée en 2005-2006 sera articulée autour des sujets suivants :

- Renforcer la visibilité des FMV aux niveaux national, régional et local par la promotion des résultats obtenus par les projets financés par les FMV comme exemples de résultats obtenus dans le cadre d’un processus décisionnel municipal intégré, axé sur l’aménagement des collectivités viables;
- Mettre l’accent sur un renforcement des capacités et des possibilités d’apprentissage qui privilégient une approche globale dans les initiatives d’aménagement de collectivités viables et misent sur la communication de l’expérience des chefs de file municipaux à des publics cibles. Par exemple, par le truchement d’ateliers d’orientation sur les collectivités viables;
- Élaborer une stratégie de gestion des connaissances et de partage de l’information faisant appel à un certain nombre d’outils comme un Réseau de Connaissances des collectivités viables amélioré, les études de cas des FMV, une banque de données des résumés des projets des FMV, des techniques de communication ciblées, ainsi que des rassemblements régionaux.

Gestion et diffusion des connaissances

Au cours de l’exercice 2005-2006, la section des communications, de la sensibilisation et du réseautage élaborera et appliquera une stratégie de gestion des connaissances et de partage de l’information accumulés par les FMV. L’accent sera mis sur le Réseau des connaissances, les bases de données contenant des études de cas des FMV, les données des Systèmes d’établissement de rapports sur les résultats des projets, les résumés de projets, les rapports de réunion, les événements de sensibilisation et la couverture médiatique. De nouveaux produits seront mis au point au fur et à mesure des besoins.

L’une des priorités de l’exercice 2005-2006 consistera à miser sur les relations avec les médias afin de favoriser la diffusion des résultats des projets. Le renforcement des relations



avec les médias sera étroitement coordonné avec les activités publiques des FMV afin de rehausser la présence médiatique des FMV. Un profil des chefs de file à l'échelle locale ou régionale sera inclus aux annonces, et ceux-ci seront encouragés à travailler avec les FMV sur une stratégie d'apprentissage entre pairs.

La diffusion de publicités et d'éditoriaux dans des publications commerciales permettra de maximiser la visibilité des projets des FMV. Ils serviront à mettre en lumière les chefs de file des FMV et à contextualiser les projets réalisés dans le cadre d'initiatives municipales visant l'aménagement de collectivités viables.

Sensibilisation et réseautage

La sensibilisation et le réseautage sont des facteurs clés du transfert des connaissances et du renforcement des capacités des municipalités en matière d'aménagement des collectivités viables. L'environnement de savoir des FMV est mis à la disposition des collectivités et des individus par le biais d'activités diverses de promotion telles que l'amélioration du Réseau des connaissances, les missions de planification énergétique communautaires, la Conférence sur les collectivités viables, et la reconnaissance des leaders des collectivités viables par l'octroi du Prix des collectivités viables FCM-CH2M HILL.

Les résultats des études et des projets des FMV seront utilisés au cours des ateliers d'orientation sur les collectivités viables. Ces ateliers ont été personnalisés pour chaque municipalité grâce à un outil d'évaluation de la collectivité conçu par les FMV. Des ateliers d'une journée et d'une demi-journée, fondés sur les exemples tirés des études et des projets financés par les FMV, sont ensuite offerts aux dirigeants locaux. De l'information, de l'encouragement et du soutien leur sont prodigués pour les aider à cerner les besoins en infrastructures et leur permettre de faire des choix durables dans ce domaine. Comme autres avenues d'activités de sensibilisation et de réseautage, on peut citer le Congrès annuel et l'Expo municipale de la FCM, les congrès et salons professionnels à l'échelle régionale, provinciale ou territoriale, ainsi que les conférences et rassemblements de l'industrie.

Satisfaction de la clientèle

Les FMV continueront de vérifier le niveau de satisfaction de sa clientèle en ce qui a trait aux processus de demande et d'approbation. Au cours de l'exercice 2005-2006, les FMV élaboreront des protocoles pour les sondages et groupes de discussion destinés à recueillir les commentaires des collectivités et des partenaires participant à des projets existants ou futurs des FMV, ce qui facilitera l'élaboration des programmes des FMV et la promotion de l'aménagement de collectivités viables.

Objectifs 2005-2006

En s'appuyant sur les stratégies énoncées ci-dessus, de même que sur les cibles et objectifs précis énoncés dans les tableaux des pages suivantes, le secteur des communications, de la sensibilisation et du réseautage a établi les objectifs suivants pour la période 2005-2006 :

1. Renforcer les relations, à l'échelle nationale, régionale et locale, avec les principaux directeurs de l'information et journalistes spécialisés en environnement en les tenant régulièrement au fait des activités et réalisations des FMV et en leur transmettant des articles mettant en valeur les résultats d'importants projets susceptibles d'être appliqués à d'autres collectivités;
2. Améliorer l'efficacité des outils de renforcement des capacités des FMV, notamment le Réseau des connaissances;
3. Organiser des ateliers d'orientation sur les collectivités viables afin de promouvoir les outils d'aménagement de collectivités viables permettant aux administrations locales de cerner leurs besoins d'infrastructures au moyen d'une analyse globale;
4. Élaborer et promouvoir une stratégie visant à inciter et à aider les administrations locales à se servir des connaissances tirées des études et projets réalisés jusqu'à présent dans le cadre des FMV afin d'améliorer leur propre viabilité.

Fonds municipaux verts – Communication, sensibilisation et réseautage				
Extrants	Code d'indicateur	Indicateurs	OBJECTIFS 2004-2005	OBJECTIFS 2005-2006
Extrant 19 : Diffusion des résultats	48	Achever les études de cas	40	50
	49	Achever les fiches de solutions	5	-----
Extrant 20 : Liaison avec les médias	50	Annonces nationales	2	2
	51	Annonces régionales	4	7
	52	Annonces locales	75	75
	53	Mention des FMV dans les médias nationaux et régionaux	25	50
	54	Couverture locale assurée aux FMV	75	100
	55	Demandes d'info sur les FMV par les médias	50	75
Extrant 21 : Sensibilisation	56	Établissements des médias recevant des communications sur les FMV	100	125
	57	Nombre de trousseaux d'information concernant les FMV distribuées	2 500	3 000
	58	Visites sur le Réseau des connaissances	7 500	10 000
	59	Utilisateurs inscrits sur le Réseau des connaissances	300	400
	60	Participations à des réunions et à des congrès au Québec	25	25

Fonds municipaux verts – Communication, sensibilisation et réseautage				
Extrants	Code d'indicateur	Indicateurs	OBJECTIFS 2004-2005	OBJECTIFS 2005-2006
Extrant 22 : Stratégie de communication face à face	61	Participations à des congrès provinciaux et territoriaux	4	5
	62	Présentations au Conseil	6	6
	63	Présentations aux municipalités	40	50
	64	Forums thématiques	1	1
	65	Ateliers d'orientation sur les collectivités viables	4	10
Extrant 23 : Évaluation de la satisfaction de la clientèle	66	Séances de groupes de discussion (satisfaction de la clientèle)	2	2

3. ACTIVITÉS

Les FMV sont dotés d'un système de gestion axée sur les résultats conçu pour mesurer les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats définitifs. Ce système s'appuie sur des indicateurs et des cibles basés sur un modèle définissant :

- les intrants
- les activités
- les extrants
- les résultats immédiats
- les résultats intermédiaires
- les résultats définitifs

Le système mesure le rendement de chacun des aspects des FMV, de la satisfaction de la clientèle et du service assuré à celle-ci, à la gouvernance et aux activités internes.

En 2005-2006, le secteur des activités misera encore sur les objectifs fixés pour l'année précédente, afin de conserver le niveau d'excellence en terme de service aux demandeurs et aux bénéficiaires du financement et de mettre en œuvre les recommandations formulées par la firme KPMG dans son examen indépendant.

La mise en circulation au début de l'exercice 2004-2005 de documents des FMV entièrement modifiés et révisés qui sont utilisés par les demandeurs et l'équipe du secteur des activités fournit un solide fondement au plan de cette année. Les extrants prévus pour 2004-2005 comprenaient les éléments suivants :

1. Simplifier les contrats, les calendriers de paiement et les exigences visant l'établissement de rapports par les demandeurs;
2. Mettre au point un Manuel des procédures du secteur des activités afin d'aider l'équipe à clarifier les rôles et les exigences tout au long des processus de demande de financement et de réalisation des projets;
3. Mettre l'accent sur le suivi des demandes et la réduction de la durée du cycle global d'approbation par un examen soigneux des dossiers ouverts et par la mise en place de mécanismes de fermeture des dossiers inactifs;
4. Assurer l'accès facile à l'information et au statut des projets de manière à permettre à l'équipe du secteur des activités de mieux gérer le volume de projets en attente;
5. Réorganiser les attributions de dossiers au sein de l'équipe du secteur en privilégiant des critères géographiques plutôt que techniques, ceci en vue d'améliorer les relations avec la clientèle, de faciliter la gestion des ressources et de permettre une meilleure diversification des connaissances entre les membres de l'équipe;
6. Scinder les responsabilités du directeur du secteur en deux postes visant l'est et l'ouest du pays et actualiser les tâches y afférant afin que celles-ci englobent aussi bien la responsabilité des dossiers des FMV que celle de la gestion quotidienne des équipes géographiques en cause;
7. Des processus destinés à évaluer la performance environnementale et les réductions des émissions de GES découlant des initiatives des FMV ont été mis en œuvre.

Objectifs pour 2005-2006

En s'appuyant sur les stratégies décrites ci-dessus, de même que sur les cibles et objectifs précis énoncés dans les tableaux des pages suivantes, le secteur des activités des FMV vise les objectifs suivants pour 2005-2006 :

1. Élaborer, faire connaître et mettre en œuvre une procédure de traitement des demandes de financement déjà présentées au FIMV qui s'appliquera pendant la période menant au renflouement du Fonds;
2. Mettre en circulation une version actualisée des documents suivants : projet de candidature, guide du demandeur, demande de financement, grilles d'évaluation et guide des réviseurs techniques, fiches-synthèses transmises au Conseil et contrats;
3. Mettre en circulation une version actualisée du Manuel des procédures du secteur des activités;
4. Continuer de miser sur l'efficacité des processus en assurant un suivi étroit des délais et de la durée globale des processus;
5. Maintenir l'accent sur le compte rendu des résultats et l'assurance-qualité dans les procédures internes au moyen d'un suivi étroit des dossiers des FMV avec l'équipe, la tenue de réunions d'équipe constantes et régulières et d'un examen périodique des dossiers;
6. Poursuivre la coordination des activités entre les services des activités et du développement pour assurer la réussite de la stratégie de conversion des projets du FHMV en projets du FIMV. Par exemple, des mécanismes de communication entre le personnel des secteurs des activités et du développement ont été mis en place afin de coordonner certaines activités précises visant les demandeurs;
7. Continuer à instaurer un environnement de savoir encore plus stimulant à l'interne en créant des possibilités de formation, de réseautage, de partage des connaissances et de renforcement des capacités;
8. Poursuivre les efforts déployés pour rehausser la valeur du processus de demande afin d'atteindre un excellent taux d'approbation par le Conseil. La section des activités continuera de fournir une mine d'information et de connaissances aux demandeurs (entre autres, par le biais d'études de cas de projets analogues, par des occasions de maillage et en produisant toute autre documentation d'appui requise) afin de renforcer les capacités de la communauté des demandeurs et d'obtenir des propositions plus solides.

FMV — Activités				
Extrants	Code d'indicateur	Indicateurs	OBJECTIFS 2004-2005	OBJECTIFS 2005-2006
Extrant 24 : Demandes approuvées	67	Projets de candidatures reçus par rapport aux projets de candidature approuvés (proportion par période de déclaration)	90%	90%
	68	Demandes de financement présentées au Conseil des FMV par rapport aux demandes approuvées (proportion par période de déclaration)	90%	90%

FMV — Activités				
Extrants	Code d'indicateur	Indicateurs	OBJECTIFS 2004-2005	OBJECTIFS 2005-2006
Extrant 25 : Durée du cycle de demande aux FMV	69	Demands de financement dans le cadre du FHMV présentées au Conseil des FMV ayant une durée de cycle de demande inférieure à 150 jours (en pourcentage par période de déclaration)	S/O	75%
	70	Demands de financement dans le cadre du FIMV présentées au Conseil des FMV ayant une durée de cycle de demande inférieure à 180 jours (en pourcentage par période de déclaration)	S/O	75%
Extrant 26 : Durée de la phase de conclusion des contrats dans le cadre des FMV (entre l'approbation par le Conseil et la signature du contrat)	71	Durée moyenne de conclusion des contrats dans le cadre du FHMV durant la période de déclaration (en jours)	S/O	90
	72	Durée moyenne de conclusion des contrats dans le cadre du FIMV durant la période de déclaration (en jours)	S/O	120

Rapports de performance environnementale				
Extrant	Code d'indicateur	Indicateurs	OBJECTIFS 2004-2005	OBJECTIFS 2005-2006
Extrant 27 : Produire les rapports trimestriels des FMV	73	Rapport au Conseil des FMV sur les avantages environnementaux (réductions des émissions de GES, de Nox, de Sox, de COV etc.).	Capacité de rendre compte	Rapports trimestriels
	74	Rapport au Conseil des FMV sur les types de technologies utilisées dans les projets.	Capacité de rendre compte	Rapports trimestriels
	75	Rapport au Conseil des FMV sur les projets axés sur la participation à d'autres programmes du CDCV.	Capacité de rendre compte	Rapports trimestriels



4. GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

La section de la Gouvernance et de l'Administration doit s'assurer que les ressources financières, humaines, externes et internes soient facilement accessibles pour la bonne marche du processus d'approbation des projets des FMV et que les Fonds soient gérés conformément aux accords de financement et aux autres documents directeurs. La section de la Gouvernance et de l'Administration est aussi chargée de veiller à ce que les fonds non attribués soient gérés conformément à la politique régissant les investissements.

Gouvernance

Le processus d'approbation des projets des FMV fait appel au Comité de révision technique, au Conseil des Fonds municipaux verts et au Conseil national d'administration de la FCM. Les accords de financement des FMV décrivent les rôles et responsabilités de chacun de ces organes.

Les soixante membres du Comité de révision technique apportent une expertise technique à l'évaluation des FMV et évaluent toutes les demandes de financement présentées au personnel et au Conseil des FMV. Ce dernier formule des recommandations visant l'approbation des projets en fonction des critères définis par les accords de financement. Il doit notamment veiller à ce que le nombre de projets admissibles approuvés soit équilibré entre les collectivités urbaines et rurales, et entre les différentes régions.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a loué le Conseil des FMV, qui est constitué de 15 membres issus du gouvernement du Canada (5), de la FCM (5) et du secteur privé, du milieu universitaire et du secteur financier (5) comme étant un modèle de gouvernance de dotations sans lien de dépendance (février 2005).

Le Conseil national d'administration de la FCM examine les recommandations du Conseil des FMV afin de clore le processus d'approbation et d'assurer la diligence.

Fonds non attribués

Une dotation comporte la responsabilité inhérente de gérer efficacement les fonds confiés jusqu'à leur attribution. L'objectif primordial des FMV étant d'aider les opérations municipales à prendre le virage du développement durable, il est normal d'encourager le secteur privé à faire de même, un but qui occupe maintenant une place centrale dans la politique d'investissement des fonds non attribués. Avec des analyses d'investissement ciblées sur les meilleurs éléments des divers secteurs, les FMV assument un rôle d'investisseur responsable auprès des entreprises afin de les encourager à améliorer leur performance environnementale. Ce transfert des objectifs des FMV vers le secteur privé optimise de façon inattendue le rendement des FMV.



Exigences de reddition de comptes

Un système de rapports prévoyant un énoncé des plans annuel, des rapports trimestriels et un rapport annuel a été établi afin de veiller à ce que le gouvernement du Canada et le grand public aient un accès direct à l'information sur les FMV. Les indicateurs, cibles et objectifs établis dans l'Énoncé annuel des plans et objectifs servent à évaluer les résultats, ceux-ci sont transmis chaque trimestre aux membres du Conseil des FMV.

Le Rapport annuel publié et largement diffusé comporte les données suivantes :

- Nombre de demandes de financement
- Liste des projets admissibles recevant un soutien financier
- Montant et type de financement attribué
- Leçons apprises
- Possibilité d'élargir l'application des projets
- Nombre de projets mis en œuvre
- Contributions à la raison d'être du Fonds, selon l'article 2 des accords de financement
- États financiers vérifiés
- Évaluation des résultats et du rendement globaux des Fonds par rapport aux objectifs

Le Rapport annuel et l'Énoncé annuel des plans et objectifs sont structurés de façon semblable afin de faciliter l'interprétation des résultats.

Conformément aux exigences des accords de financement, un examen indépendant a été réalisé par la firme KPMG. Le rapport final a été communiqué au ministre de l'Environnement du Canada et au ministre des Ressources naturelles du Canada le 28 septembre 2004. L'examen a porté sur les sujets suivants :

1. Conformité aux dispositions des accords de financement;
2. Efficacité et efficience des FMV décrites à l'article 2 des accords de financement;
3. Efficacité et efficience des processus d'établissement des priorités des FMV et de sélection des propositions;
4. Fonctionnement général du Conseil et du Comité de révision technique;
5. Exactitude des avantages environnementaux, économiques et sociaux et des économies de coûts qui ont été établis;
6. Efficacité de la consultation des intervenants sur les activités des FMV. Leçons apprises et possibilités d'élargir l'application des propositions approuvées.

Le rapport final indique : « *Selon les résultats de notre analyse de conformité, toutes les clauses importantes examinées sont en général respectées. Nous avons constaté que la plupart des problèmes de non-conformité ont été réglés par la direction ou se sont améliorés au cours de la dernière année. D'après les résultats de notre examen des activités, nous avons constaté que dans l'ensemble les processus et pratiques des FMV sont appliqués. Le programme des FMV a été substantiellement amélioré au cours de la dernière année, ce qui ressort clairement de notre examen des dossiers des projets ainsi que des consultations que nous avons eues avec la direction et le personnel des FMV, les demandeurs acceptés, les*



membres du Conseil des FMV ainsi que les intervenants externes.» (KPMG, septembre 2004)

La mise en œuvre des recommandations destinées à améliorer les procédures administratives et opérationnelles qui figurent dans l'examen indépendant se poursuivra au cours de l'exercice 2005-2006.

Accord provincial

Un accord avec le gouvernement du Québec ouvrant l'accès des municipalités québécoises aux FMV a été signé en 2003 et mis en œuvre en 2004. En 2005-2006, une stratégie visant à augmenter le nombre d'études et de projets des FMV issus du Québec sera adoptée tel qu'indiqué sous les rubriques développement et Communications, sensibilisation et réseautage du présent document.

Accords de financement

Après quatre années complètes de fonctionnement, les Fonds municipaux verts ont pu cerner les obstacles auxquels sont confrontées les municipalités qui souhaitent accéder au financement.

En 2003-2004, la Fédération canadienne des municipalités et le gouvernement du Canada ont entrepris des discussions afin d'améliorer les possibilités offertes par les FMV. Ces pourparlers se sont poursuivis en 2004-2005 et continueront en 2005-2006. Des discussions et des décisions stratégiques à l'égard du renflouement et de l'avenir des FMV sont actuellement en cours.

Objectifs pour 2005-2006

S'appuyant sur les stratégies énumérées ci-dessus, de même que sur les cibles et objectifs précis énoncés dans les tableaux des pages suivantes, la section de la Gouvernance et de l'Administration des FMV vise les objectifs suivants en 2005-2006 :

1. Maintenir à trois le nombre des réunions du Conseil des FMV au cours de cet exercice fiscal et organiser des téléconférences afin de s'assurer de l'achèvement du cycle d'approbation dans cinq à six mois après la réception du formulaire de projet de candidature;
2. Appliquer la politique sur les investissements durables aux Fonds des FMV non attribués;
3. S'assurer d'une représentation appropriée au sein du Conseil des FMV et du Comité de révision technique;
4. Conserver l'entente administrative entre la FCM et le gouvernement du Québec;
5. Veiller à ce que les recommandations de l'examen indépendant réalisé par la firme KPMG soient mises en œuvre;
6. Élaborer et appliquer une politique de conservation et d'archivage des documents des FMV.

Fonds municipaux verts — Gouvernance et administration				
Extrants	Indicateur ID	Indicateurs	OBJECTIFS 2004-2005	OBJECTIFS 2005-2006
Extrant 28 : Gestion des fonds non attribués	76	Rapport sur les fonds non attribués à l'intention du Conseil	Trimestriel	Trimestriel
	77	Mise en œuvre de la politique sur les investissements durables	Juin 2004	Avril 2005
Extrant 29 : Gestion du Comité de révision technique	78	Comité de révision technique — nominations	April2004	En permanence
	79	Comité de révision technique — représentation fédérale	Maintenir la représentation à 1/3 au minimum	Maintenir la représentation à 1/3 au minimum
	80	Comité de révision technique — Réunion d'orientation annuelle	Mai 2004	Mai 2005
Extrant 30 : Gestion du Conseil	81	Processus de représentation et de nomination	Maintenir la représentation	Maintenir la représentation
	82	Réunion d'orientation avec les membres du Conseil	Oui	Dans les 30 jours suivant la nomination
	83	Mises à jour du Guide administratif	Oui	Au moins une fois l'an
Extrant 31 : Relations avec les provinces et les territoires	84	Rencontres avec les représentants du gouvernement du Québec conformément à l'accord signé	4	En permanence
Extrant 32 : Reddition de comptes au gouvernement du Canada	85	Énoncé des plans et des objectifs annuel à l'intention du ministre	Avril 2004	Avril 2005
	86	Rapports trimestriels au Conseil	Oui	Oui
	87	Publication du rapport annuel	Juin 2004	Juin 2005
	88	Mise en œuvre des recommandations formulées par l'examen indépendant (KPMG)	- - -	En cours
Extrant 33 : Bonification des accords de financement	89	Nombre de réunions avec des représentants du gouvernement du Canada	5	En permanence



Fédération Canadienne des municipalités
Fonds municipaux verts
pour les 12 mois se terminant le 31 mars 2006

Dépenses

Gestion

Bénéfices	\$254,877
Salaires	1,684,356
<i>Sous-total dépenses de personnel</i>	<i>1,939,233</i>

Frais légaux et de vérification	50,000
Consultants	55,000
Conception graphique	10,000
<i>Sous-total - services professionnel</i>	<i>115,000</i>

Hébergement et repas	46,650
Conférences / ateliers de travail	20,000
Location d'équipements	6,425
Nourriture et rafraîchissements	14,000
Transport	94,750
<i>Sous-total - Transport, réunions & réceptions</i>	<i>181,825</i>

Poste	10,000
Téléphone et télécopieur	20,000
Fournitures	19,515
Photocopies	24,000
<i>Sous-total - Frais de bureau</i>	<i>73,515</i>

Frais de banque	295,000
<i>Sous-total - Autres frais d'opérations</i>	<i>295,000</i>

Améliorations locatives	47,200
Équipement informatique et logiciels	102,619
Fournitures et mobilier	54,208
<i>Amortissement</i>	<i>204,027</i>

Services internes - général	45,000
<i>Frais internes</i>	<i>45,000</i>



Allocation Interne

Finance & administration	812,900
--------------------------	---------

<i>Total Frais de Gestion</i>	<i>3,666,500</i>
--------------------------------------	-------------------------

Conseil

Interprétation	\$27,000
----------------	----------

Traduction	80,000
------------	--------

Hébergement et repas	29,000
----------------------	--------

Location d'équipements	9,000
------------------------	-------

Nourriture et rafraîchissements	11,000
---------------------------------	--------

Réceptions et hospitalité	6,000
---------------------------	-------

Indemnités/frais d'interlocuteur	33,000
----------------------------------	--------

Transport	24,000
-----------	--------

Assurance	60,000
-----------	--------

<i>Total - Conseil</i>	<i>279,000</i>
-------------------------------	-----------------------

Comité d'examen par les pairs

Traduction	5,000
------------	-------

Hébergement et repas	20,000
----------------------	--------

Location d'équipements	8,000
------------------------	-------

Nourriture et rafraîchissements	10,000
---------------------------------	--------

Indemnités/frais d'interlocuteur	142,000
----------------------------------	---------

Transport	20,000
-----------	--------

<i>Total - Comité d'examen par les pairs</i>	<i>205,000</i>
---	-----------------------

Gestion de crédit et développement

Consultants	150,000
-------------	---------

<i>Total - Gestion de crédit et développement</i>	<i>150,000</i>
--	-----------------------

Communications

Frais légaux et de vérification	2,000
---------------------------------	-------

Consultants	162,500
-------------	---------

Édition	40,000
---------	--------

Conception graphique	20,000
----------------------	--------

Traduction	27,500
------------	--------

Rédaction	37,500
-----------	--------

Conférences / ateliers de travail	15,000
-----------------------------------	--------

Réceptions et hospitalité	5,000
---------------------------	-------



Indemnités/frais d'interlocuteur	5,000
Services d'exposition	30,000
Marketing/Promotion	33,000
Impression	52,000
Abonnements/Cotisations	5,000
Contributions internes	100,000
Total - Communications	534,500
 Opérations	
Frais légaux et de vérification	45,000
Consultants	35,000
Conception graphique	5,000
Traduction	10,000
Rédaction	10,000
Conférences / ateliers de travail	30,000
Réparations et entretien	20,000
Support technique	10,000
Total - Opérations	165,000
 Dépenses totales	 5,000,000